



Syndicat National
des Personnels de Direction
de l'Éducation Nationale
UNSA EDUCATION

INFORMATION REGIONALE N° 6

Le Secrétaire Académique
à l'attention
des secrétaires académiques adjoints, des secrétaires départementaux et des chargés de communication
POUR INFORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE

REPLACEMENTS DE COURTE DUREE

Au cours de l'Assemblée Générale Académique du SNPDEN à LORMONT le 05 octobre dernier (qui a rassemblé plus de 100 collègues) de nombreux collègues sont intervenus sur le protocole de remplacement demandant en particulier davantage de clarté sur la conduite à tenir en fonction de la situation dans les établissements.

Suite aux questions posées par le Bureau National (cf. info nationale n°14) et dans l'attente des réponses ministérielles), nous vous conseillons de rédiger , puisque le décret l'impose, un protocole LE PLUS SIMPLE POSSIBLE.

Vous pouvez vous appuyer sur le document de travail préparé par la section académique (cf. info régionale n°2)

Dans la mesure du possible, vous consultez au préalable les équipes enseignantes, puis vous le présentez, pour information, au Conseil d'administration avant le 31 décembre.

DANS TOUS LES CAS, nous vous conseillons de vous en tenir au strict VOLONTARIAT.

Le Secrétaire Académique du SNPDEN informera le Recteur et les IA de la position du SNPDEN et des difficultés croissantes de sa mise en œuvre qui place encore une fois les Personnels de Direction en 1^o ligne .